

Infanticide dans l'Eure: deux directeurs d'école mis en examen pour non-dénonciation de maltraitance



À Conches-en-Ouche, dans l'Eure, samedi 30 septembre 2023, 400 à 500 personnes avaient rendu hommage à Lisa, 3 ans, fillette battue à mort. Lou Benoist / AFP

Deux directeurs d'école de l'Eure ont été mis en examen, lundi 15 janvier 2024, pour non-dénonciation de mauvais traitements dans l'affaire de la mort de la petite Lisa, 3 ans, morte le 24 septembre 2023 sous les coups donnés par ses parents.

Deux directeurs d'école ont été mis en examen pour non-dénonciation de mauvais traitements, dans le cadre de l'enquête sur la mort d'une fillette de trois ans à Conches-en-Ouche (Eure), dans la nuit du 23 au 24 septembre 2023, a annoncé le procureur de la République d'Évreux à l'AFP, lundi 15 janvier 2024.

La jeune Lisa avait été retrouvée par les secours « couverte de bleus », [avant de décéder au CHU de Rouen](#). Sa mère, âgée de 27 ans et son beau-père, 29 ans, qui ont reconnu les violences, ont été mis en examen pour meurtre sur mineur de 15 ans et placés en détention provisoire. La mort de la jeune fille avait généré une vive émotion dans cette ville de l'Eure, où [une marche en hommage à la fillette avait réuni près de 500 personnes](#).

Un grand frère de 6 ans également maltraité

La mise en examen vise « **la directrice de l'école maternelle où était scolarisée la petite fille, ainsi que le directeur de l'école primaire où était scolarisé son grand frère (âgé de six ans), lui aussi victime de maltraitance** », a précisé à l'AFP le procureur de la République d'Évreux, Rémi Coutin.

Pierre-Maxime LEPROVOST.